

## Braccio, Nadia

---

**De:** Lucie Mayer [luciemayer@yahoo.com]  
**Envoyé:** 12 mars 2014 14:55  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser aux dossiers R-3863-2013 (Observations) et R-3854-2013 (phase 2)

Objet : Observations concernant la participation citoyenne à nos séances d'information

Mesdames,

Le groupe Laurentides Refuse, dont je suis porte-parole depuis décembre 2013, a fait les activités suivantes, dont je vous fais part (il s'agit ici du groupe régional Refuse. Les groupes locaux ont certainement des dates et événements à y ajouter). En effet, selon l'article 49 de la Charte des Droits et Libertés de la personne,

**49. Une atteinte illicite à un droit ou à une liberté reconnu par la présente Charte confère à la victime le droit d'obtenir la cessation de cette atteinte et la réparation du préjudice moral ou matériel qui en résulte.**

Or, pour réparer, il faut savoir ce qui a été brisé. Voici donc ce que j'ai fait, assistée de mes collègues des groupes Refuse des Laurentides, depuis le mois de novembre 2013. Les références de kilométrage sont faites à partir des itinéraires de Google et exprimées ici en km totaux (aller-retour)

Mardi, le 25 mars 2014

Soirée de cinéma citoyen à Prévost. Participants pressentis, 100+

Mercredi, le 12 mars 2014

Écriture de cet ultime courriel à la Régie (10:30-14:50)

Jeudi, 6 mars 2014

Conférence de fondation de Nominique Refuse. À la demande du maire, en présence du maire de Nominique et de la mairesse de Rivière-Rouge et de 75 citoyens. (transport 3:00, conférence 19:00-22:00) 260km

Mercredi, 5 mars 2014

Réunion à Montréal des groupes régionaux et locaux de Refuse. 20 personnes présentes. (19:00-21:30) 126,8km

Mardi, 4 mars 2014

Réunion de Prévost Refuse. 12 personnes présentes. (19:00-21:30) 8,2km

Vendredi, le 28 février 2014

Dépôt de DVDs à Boisbriand, ( 75 minutes) 84,2km

Jeudi, 20 février 2014

Conférence de fondation de St-Hippolyte Refuse, en présence du maire et de 75 citoyens. (19:00-22:00) 13,8km

Mardi, 18 février 2014

Conférence de presse à Rosemère, présentée par Laurentides Refuse et Basses-Laurentides Refuse. (10:00-12:00 + 80 minutes de transport) 86,8km

Conférence de fondation de Labelle Refuse, en présence du maire et de 40 citoyens. (19:00-22:00 + 2h22 minutes de transport) 187,8km

Lundi, 17 février 2014

Réunion citoyenne à Sainte-Anne-des-Lacs. 12 personnes. (19:30-22:00 + 42 minutes de transport) 28,8km

Jeudi, 13 février 2014

Réunion à Montréal des groupes régionaux et locaux de Refuse. 24 personnes présentes. (19:00-21:45 + 104 minutes de transport) 126,8km

Vendredi, 7 février 2014

Réunion avec le comité de St-Hippolyte Refuse, en préparation à la conférence du 20 février. (14:30-16:30) 10,4km

Jeudi, 6 février 2014

Rencontre avec le Maire de Saint-Jérôme (16:30-18:00 +46 minutes de transport) 33km

Mercredi, 5 février 2014

Réunion du Comité de coordination national Refusons (19:30-22:00 + 75 minutes de transport) 84,2km

Mardi, 4 février 2014

Réunion de Prévost Refuse. 8 personnes présentes. (19:00-21:30) 8,2km

Mercredi, 29 janvier 2014

Conférence conjointe avec Basses-Laurentides Refuse, à Saint-Jovite (18:00-22:00 + 106 minutes de transport) 135km

Mardi, 28 janvier 2014

Soirée conférence + cinéma de Prévost Refuse 100+ personnes. Salle offerte gratuitement par le Conseil municipal (18:00-23:00) 12,8km

Jeudi, 23 janvier 2014

Réunion avec le comité de St-Hippolyte Refuse, en préparation à la conférence du 20 février. (16:00-18:00) 10,4km

Mercredi, 22 janvier 2014

Réunion du Comité de coordination national Refusons (19:00-21:45 +104 minutes de transport) 126,8km

Mardi, 21 janvier 2014

Distribution d'affichettes pour la soirée citoyenne de Prévost et visite à la SQ qui veut être tenue au courant (28 janvier) (9:00-10:45)

Jeudi, 16 janvier 2014

Réunion téléphonique de fondation de Mont-Tremblant Refuse (11:00-11:45)

Visite chez une personne qui s'est fait imposer un compteur intelligent dans sa cuisine, sans en être préalablement informée et donc, sans son consentement. (15:30-17:30 + 58 minutes de transport) 68,2km

Réunion des groupes Refuse (18:30-21:30 + 52 minutes de transport) 63,4km

Mardi, 14 janvier 2014

Réunion citoyenne à Sainte-Anne-des-Lacs. 15 personnes. (19:30-22:00 + 42 minutes de transport) 28,8km

Fondation de Val-Morin Refuse. 2 porte-paroles.

Lundi, 13 janvier 2014

Dépôt de la requête citoyenne pour une résolution de la ville contre le déploiement des CI et le retour aux compteurs analogiques. Requête acceptée. (19:00-21:30) 12,8km

Mardi, 7 janvier 2014

Réunion de Prévost Refuse. 7 personnes présentes. (19:00-21:30) 8,2km

Mercredi, 18 décembre 2013

Dépôt d'une déclaration à la SQ, suite à un appel d'HQ les avisant qu'un groupe de citoyens prévoyait faire du « grabuge » à leur soirée de speed-dating (15:00- 16:00)

Vigie à la soirée de speed-dating d'HQ à Prévost (16:00-20:00)

Mardi, 17 décembre 2013  
Réunion téléphonique stratégique avec Basses-Laurentides Refuse (16:00-17:00)

Mercredi, 11 décembre 2013  
Réunion de Prévost Refuse. 6 personnes présentes. (19:00-21:30) 8,2km

Mardi, le 10 décembre 2013  
Présentation du film Take Back your Power à Sainte-Adèle

Lundi, le 9 décembre 2013  
Présence en soutien aux citoyenNEs, au conseil de ville de Sainte-Anne-des-Lacs.

Jeudi, le 5 décembre 2013  
Réunion à Montréal des groupes régionaux et locaux de Refuse. 25 personnes présentes. (19:00-21:45 + 104 minutes de transport)  
126,8km

Mardi, le 3 décembre 2013  
Réunion téléphonique avec SADL Refuse, en préparation au 9 décembre. (11:00-12:00)

Jeudi, le 7 novembre 2013  
Début de mes activités de groupe dans le mouvement Refuse. Envoi de ma troisième lettre de refus (mise-en-demeure) à HQ.

Mardi, le 5 novembre 2013  
Présence à la séance d'info de Laval Refuse, à Prévost.  
-----

Ce qui n'est pas mentionné dans cette nomenclature, c'est l'intervention des autres citoyenNEs de la région des Laurentides, sans qui cette contestation ne serait pas aussi solide. Les citoyenNEs qui aident leurs voisinEs à protéger leurs compteurs, ou à chasser les installateurs d'HQ et de CG. Les heures données pour les citoyenNEs qui autrement, se retrouveraient démunis devant l'intimidation dont ils et elles font les frais.

De plus, aucun frais n'a été comptabilisé. Les photocopies, et autres frais d'impression; les mises en page des documents; écriture et lecture de courriels; réception d'appels téléphoniques, souvent de la part de citoyenNEs en détresse; les frais de temps et de rémunération pour la création de propriété intellectuelle...

Et comme je vous le mentionnais dans un courriel précédent, les heures, qu'on ne comptabilise plus depuis longtemps, tendent à tourner autour de 60/semaine. C'est une situation qui, à mon humble avis de non-juriste, vient faire accroc non seulement à l'article ci-haut mentionné, mais aussi aux articles 5, 24 et 46.1 de la Charte des Droits.

J'espère que ce rapport succinct servira à vous démontrer l'ampleur réelle de la mobilisation citoyenne. Il est clair que l'acceptabilité sociale est inexistante, à la lumière des commentaires reçus, des citoyenNEs qui ont encore leur compteur analogique, comme de ceux reçus de la part de gens dont les compteurs ont été changés sans leur connaissance et/ou leur consentement. Et se prévaloir du droit de retrait, on l'a déjà vu, engage des frais usuriers, quand on pense que nous payons déjà des frais de relève mensuels. Pour les familles dont le revenu ne peut accuser cette nouvelle demande, en plus de la hausse prévue par votre tribunal tarifaire, je réitère ma demande : que les phases 2 et 3 soient refusées et que la phase 1 soit arrêtée immédiatement et que les compteurs analogiques soient remplacés.

Comme ça, la Régie pourra vraiment s'occuper des citoyenNEs en affirmant : la **Régie Refuse**.

Merci de votre attention,

Lucie Mayer  
Porte-parole de Prévost Refuse  
Porte-parole de Laurentides Refuse  
Candidate QS-Bertrand

